

vieille querelle et d'une vieille rancune, elle n'en était pas fondée davantage pour cela.

M. Ferrie: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. Knight: Mon honorable ami pose-t-il une question?

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député a posé la question de privilège.

M. Ferrie: Je crois qu'il est très injuste de parler d'un député qui est malade au point de ne pouvoir venir se défendre ici.

M. Knowles: Mais que faisait donc le premier ministre hier?

M. Knight: Peut-être l'honorable député de Mackenzie n'est-il pas depuis assez longtemps à la Chambre, n'a-t-il pas un sens d'observation suffisant pour savoir que dans des cas comme celui-ci, nous ne parlons pas à titre personnel. Je songe en ce moment à un certain libéral qui, une fois, s'est mêlé d'attaquer violemment l'honorable député de Rosetown-Biggart, incident dont les députés libéraux qui siègent ici ont eu particulièrement honte. En ce qui me concerne, je suis désolé d'apprendre que l'honorable député d'Yorkton est malade. Je lui souhaite bonne santé et toutes sortes de bonnes choses et je souhaite qu'il revienne bientôt à la Chambre. Mais cela ne modifie en rien le fait qu'encore que nous ne nous mêlions pas de questions de personnes, nous nous préoccuons pour l'instant de la défaillance du gouvernement de notre pays.

Si je puis signaler cela à l'attention de la population afin que le gouvernement soit changé, j'ai raison d'agir comme je le fais. On dit beaucoup chez nous que nous des groupes de l'opposition ne sommes que trop heureux de profiter de la moindre occasion pour en tirer un avantage politique aux dépens du Gouvernement. Mais que veut-on que nous fassions? Que le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner),—que je respecte,—me permette de lui demander ce qu'il ferait si lui et ses cohortes siégeaient de ce côté-ci? N'est-ce pas le rôle...

Le très hon. M. Gardiner: Me permettra-t-on de poser une question, vu qu'on a parlé de moi?

M. Knight: Attendez que je finisse ma phrase.

Le très hon. M. Gardiner: Étant donné que l'on a mentionné mon nom...

M. Knight: Me sera-t-il permis de terminer ma phrase?

M. l'Orateur suppléant: Il semble que l'honorable député qui a maintenant la parole ne consent pas.

[M. Knight.]

M. Knight: Si, en mettant à jour les échecs et les illogismes du gouvernement actuel, si en proposant au gouvernement du jour des programmes capables de produire de bons résultats en échange de ceux qu'il nous offre, nous, des partis de l'opposition, nous réussissions à rallier quelques votes et finalement à remplacer le gouvernement que nous critiquons maintenant, qui pourrait nous en blâmer? N'est-ce pas là la fonction traditionnelle d'une opposition efficace et vigilante?

Le très hon. M. Gardiner: Puis-je poser une question?

M. Knight: J'aimerais traiter d'abord d'une autre question et lorsque j'aurai fini, il se peut que le très honorable ministre ne veuille plus poser de question. J'aimerais dire quelques mots de feu M. Mackenzie King et je n'ai pas l'intention de dire rien de malveillant à son endroit.

L'hon. M. Fournier: Est-ce conforme au Règlement, alors que nous en sommes à étudier une motion tendant à créer un comité?

M. Knight: Je ne veux pas critiquer le premier ministre disparu: *De mortuis nil nisi bonum*. S'il a réussi, comme il était sûr d'y parvenir, à communiquer en quelque sorte d'un monde à un autre, il doit certes éprouver beaucoup de contrariété et de honte à la vue des gestes...

L'hon. M. Fournier: J'invoque le Règlement. La Chambre étudie une motion tendant à l'institution d'une commission parlementaire en vue de l'examen des dépenses relatives à la défense nationale. Le député enfreint, je crois, le Règlement.

M. Knight: J'invoque le Règlement...

Une voix: Les chevaux!

L'hon. M. Fournier: Les chevaux ne m'ennuient pas.

M. l'Orateur suppléant: Si le député de Saskatoon (M. Knight) veut parler de certaines décisions ou prises de position de l'ancien premier ministre, il peut probablement le faire sans enfreindre le Règlement. Je ne crois pas qu'il veuille parler d'autre chose.

M. Knight: Mes observations, et elles se rattachent à la question à l'étude, visent à exposer comment l'ancien premier ministre se serait comporté en l'occurrence. Il n'aurait pas permis que de telles irrégularités pussent se produire ou du moins prendre une telle ampleur. Je le revois en imagination, derrière les rideaux, hochant la tête en face de l'ineptie politique de son successeur et de son cabinet.